

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **38 (1946)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

38<sup>me</sup> année

Mars 1946

N° 3

## Après le congrès syndical extraordinaire

Par *E.-F. Rimensberger*

### I. Quelques réflexions

Nombre des commentaires de presse suscités par le congrès syndical extraordinaire qui a siégé à Zurich du 22 au 24 février ont insisté sur le calme et l'objectivité qui ont caractérisé les débats, « des débats sous lesquels on ne percevait qu'à peine le ressac de la politique quotidienne ». Le « Vorwärts », l'organe du Parti du Travail a même été jusqu'à en conclure que l'Union syndicale est incapable de former l'opinion non seulement en matière politique, mais aussi dans le domaine économique et social!

Et pourtant, le calme et l'objectivité ne sont nullement incompatibles avec la formation de l'opinion. Bien au contraire! L'équipage d'un navire en route vers un monde nouveau ne peut maintenir le cap que si le bâtiment n'est pas jeté sans cesse de bâbord à tribord par le ressac, que si la vue du timonier n'est pas sans cesse brouillée par les embruns. A une époque particulièrement troublée et plus que d'autres propice aux erreurs, le calme et l'objectivité sont des qualités plus nécessaires que jamais.

Et pourtant, on ne pouvait choisir période plus agitée pour convoquer un congrès. En effet, le parlement syndical s'est réuni alors que vibraient encore les passions soulevées par l'« épuration », que l'opinion était agitée par de multiples scandales et surtout profondément impressionnée par le résultat du vote du 10 février, lequel, on peut le dire sans exagérer le moins du monde, ouvre des temps graves pour la démocratie. Gouvernants et administrés ne peuvent plus, comme pendant la guerre, invoquer les « circonstances », les « nécessités de la défense nationale » pour se dérober à l'obligation de résoudre les problèmes essentiels, des problèmes nettement plus difficiles et plus complexes que ceux que nous avons eu à affronter au cours des dernières années. Tout se passe